



# Le Document Unique de Prévention des Risques Professionnels



## Une équipe de professionnels à votre écoute :

- Une forte expérience depuis 2001
- Une approche pragmatique
- Des propositions d'améliorations

## Un diagnostic exhaustif

- Une analyse de vos métiers et des facteurs de risques professionnels
- Une mise en conformité des dysfonctionnements observés
- Une analyse de vos obligations légales et conventionnelles
- Une restitution des éléments analysés pour explication des constats observés

## L'intégration des dernières dispositions légales et réglementaires

- L'intégration du diagnostic pénibilité dans votre Document unique
- Le calcul du taux de salariés exposés
- L'édition des fiches individuelles pour les salariés exposés à des facteurs de pénibilité
- L'évaluation du montant des cotisations patronales
- Définition des actions de prévention

## Evaluer le risque

**Nous réaliserons une évaluation objective des risques identifiés, en intégrant la gravité et la fréquence auxquelles vos collaborateurs sont exposés.**

Notre méthode comporte l'analyse de nombreux facteurs dont notamment :

- La prise en compte des facteurs objectifs d'accident
- L'intégration des facteurs aggravants
- Les remarques d'ordre médical
- Les maladies professionnelles
- Les accidents du travail

**Vous disposerez ainsi d'un audit en matière de sécurité et de conditions de travail.**

La réglementation vous impose de réaliser un inventaire des risques auxquels sont soumis vos collaborateurs.

Nous préparerons votre document unique en réalisant les inventaires relatifs :

- A vos obligations légales et réglementaires
- A vos équipements et aux obligations qui y sont rattachées
- A vos obligations en matière de produits chimiques (inventaires CMR, ATEX...)
- Aux conditions ergonomiques de vos postes de travail

## Plan de prévention

**La planification des actions de prévention est une obligation importante.**

Nous préparerons votre programme d'actions afin que vous puissiez disposer d'une véritable stratégie en matière de prévention des risques. Nous réaliserons :

- Votre plan de prévention
- Votre livret d'accueil
- La présentation du Document unique à vos représentants du personnel
- Votre diagnostic pénibilité

**MEDIATION CONSEIL c'est aussi :**

- La formation continue
- La santé au travail
- La gestion des instances représentatives du personnel
- La formation des membres du CSE

**NICE**  
Porte de l'Arénas -C-  
455 Promenade des Anglais  
06299 NICE Cedex 03  
Tél. : 04 92 29 00 05  
accueil@mediationconseil.fr  
Numéro de déclaration d'existence DIRECCTE  
93060417106

**PARIS**  
Immeuble Kerria N° 1  
14, Avenue du Québec  
BP 90235  
91943 VILLEBON COURTABOEUF cedex  
Tél. : 01 69 07 01 79  
Mobile : 06 45 79 44 20  
accueil@mediationconseil.fr

